

Bronisław Geremek

À la recherche de l'Europe unie

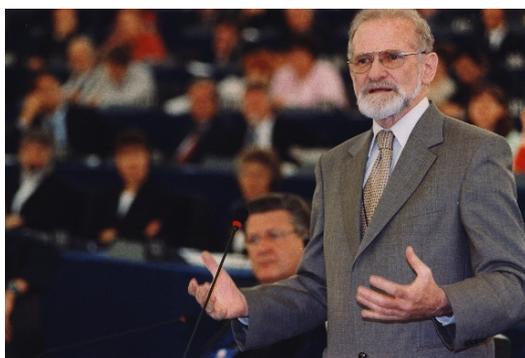
RÉSUMÉ

De son enfance dans le ghetto de Varsovie à sa mort tragique dans un accident de la route dans le cadre de ses obligations pour le Parlement européen en 2008, Bronisław Geremek releva de nombreux défis personnels, professionnels et politiques dans des temps sans cesse agités. Historien mondialement reconnu, il s'intéressa aux marginaux, aux exclus et aux pauvres au Moyen Âge, principalement en tant que chercheur à la Sorbonne et à l'université de Varsovie.

L'invasion par l'armée soviétique de la Tchécoslovaquie en 1968 marqua le début de son engagement politique auprès des opposants au régime communiste. Il dispensa des cours d'histoire dans la clandestinité, prit position pour défendre les ouvriers persécutés après les révoltes contre la vie chère en 1976 et arriva à Gdańsk en août 1980 pour soutenir la grève dirigée par Lech Wałęsa. Le professeur devint par la suite un des conseillers du fondateur du syndicat Solidarność.

Son engagement lui valut l'emprisonnement après le coup d'état militaire de décembre 1981 et la perte de son poste de professeur mais garantit sa place lors des négociations entre le pouvoir communiste et l'opposition démocratique en 1989. Député du premier parlement semi-démocratique dans le bloc soviétique, il devint ensuite ministre des affaires étrangères et ouvrit les négociations d'adhésion de la Pologne à l'Union européenne. Il fut élu eurodéputé en 2004.

L'historien dirigea sa réflexion vers l'Europe en tant que civilisation, les questions d'identité et d'intégration européenne, et la société civile. Ses recherches historiques lui conférèrent une profondeur d'analyse que l'homme politique appliqua dans ses réflexions et son engagement européen. Il en conclut la nécessité de créer un espace public européen, lieu d'engagement civique et de conscience européenne.



CONTENU DU BRIEFING

- Introduction
- Enfant du ghetto
- Les années formatrices d'après-guerre
- Engagement intellectuel et politique auprès de l'opposition
- De la table ronde à la Diète
- Engagement européen et transatlantique
- Geremek – penseur européen

Introduction

Lors de la cérémonie de remise du [Prix Charlemagne](#) attribué pour une «contribution exceptionnelle à l'unification européenne» «d'un ordre littéraire, scientifique, économique et politique» le 21 mai 1998 à Aix-la-Chapelle, Bronisław Geremek s'interrogea sur la nature de [sa propre contribution](#). Il se référa à ses illustres prédécesseurs, tels que Jean Monnet¹, qu'il admirait pour sa vision de la réconciliation franco-allemande exprimée dès 1943, donc en pleine guerre, et initiée à peine cinq ans après la défaite de l'Allemagne nazie. Dans son propre cas, cela fut la poursuite de son rêve de liberté avec le regard tourné vers l'Occident. Ainsi, en 1989, il contribua aux négociations qui aboutirent à une transition pacifique de la Pologne vers la démocratie et au processus d'adhésion de son pays à l'UE et à l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN).

Prix Charlemagne, Aix-la-Chapelle



Source : La Fondation Bronisław Geremek, phot. A. Giesz.

Outre le Prix Charlemagne, l'homme politique reçut de nombreuses distinctions. Il fut Officier de la Légion d'honneur en France et Grand officier de l'Ordre du Mérite de la République fédérale d'Allemagne. Il reçut entre autres [l'ordre de l'Aigle blanc](#), la plus haute distinction polonaise et la [Grand-Croix](#) de l'ordre de Léopold II, la plus prestigieuse en Belgique.

Enfant du ghetto

Benjamin Lewertow naquit à Varsovie le 6 mars 1932 dans une famille juive. À l'âge d'à peine 8 ans, il connut le stigmate de l'étoile jaune, l'exclusion, puis une vie de misère, de faim et de répressions brutales dans le ghetto. Il put s'en évader avec sa mère et survécut à la Shoah, caché jusqu'à la fin de la guerre loin de Varsovie par un certain Stefan Geremek. Son père, quant à lui, fut exterminé à Auschwitz et [son frère](#), ayant survécu au camp de la mort, choisit l'exil.

Son allocution au [Bundestag le 27 janvier 2002](#), à l'occasion de la commémoration des victimes du national-socialisme, fut un des rares moments où il partagea ses souvenirs de cette époque et souligna l'importance de la mémoire de cette période pour les relations polono-allemandes. Pour l'historien, les relations entre les peuples doivent se baser sur la vérité historique englobant des moments de courage et solidarité mais aussi de misère, de sang et de sueur. L'épreuve de la guerre éveilla sa sensibilité au [sort des exclus](#) et des pauvres, l'axe central de son travail d'historien et de son engagement politique.

Les années formatrices d'après-guerre

Celui qui le sauva au péril de sa vie et l'adopta non seulement lui donna son nouveau nom de famille mais aussi l'introduisit à sa foi catholique. Bronisław Geremek reçut son éducation dans une école catholique, revint à [Varsovie](#) à la fin des années 40 et étudia l'histoire à l'Université de Varsovie, son alma mater. Le discours officiel sur la nécessité d'améliorer le sort des pauvres, de changer la société pour la rendre plus juste résonna chez lui. Il rejoignit les rangs du parti communiste (le Parti ouvrier unifié polonais) en 1950. Mais quand en 1968, le Printemps de Prague et l'espoir d'un «socialisme à visage humain» furent étouffés par l'invasion de la Tchécoslovaquie par l'armée soviétique, avec le regrettable renfort polonais, il rendit sa carte du parti communiste, après des années de déception provoquée par le hiatus entre la promesse et la réalité.

Le jeune historien, confronté à la propagande omniprésente, y compris dans les travaux scientifiques, et fortement limité dans sa liberté académique, choisit une époque lointaine, moins stratégique pour le pouvoir politique : le Moyen Âge. Il mena ses recherches auprès de Marian

Małowist, initiateur de l'école historique polonaise et de l'analyse historique interdisciplinaire. En 1955, il rejoignit l'Académie polonaise des Sciences à laquelle il fut attaché jusqu'à sa [retraite en 2001](#), hormis une interruption entre 1985 et 1989.

Échanges intellectuels avec le monde libre

Grâce aux bourses du gouvernement français en 1956, 1957 et 1962, et à sa maîtrise de la langue française, il rejoignit la prestigieuse École pratique des hautes études à Paris. Ses recherches sur les marginaux parisiens le propulsèrent sur la scène internationale en tant qu'un des principaux spécialistes de la France médiévale, en particulier de l'exclusion et de la marginalité. Il mena ses recherches à Paris dans l'esprit de [l'école des Annales](#) et considéra ses fondateurs, F. Braudel et G. Duby, comme ses maîtres.²

Dès 1960, il prépara sa thèse de doctorat et fut maître assistant à la Sorbonne où il établit le Centre de civilisation polonaise. Il en fut directeur entre 1962 et 1965. Il partagea sa vie de chercheur entre la France et la Pologne. Grâce à lui, les historiens polonais connurent les historiens des Annales.

Engagement intellectuel et politique auprès de l'opposition

Fin 1975, il signa «[la lettre des sept](#)» pour protester contre l'inscription dans la constitution polonaise du rôle dominant du parti communiste et des liens avec l'Union soviétique. Quand en juin 1976, le pouvoir communiste écrasa les grèves des ouvriers insurgés contre la vie chère à Ursus et Radom, les liens entre les intellectuels et les ouvriers, qui jusqu'alors menaient leurs luttes séparément, se resserrèrent. Le Comité de défense des ouvriers (KOR) vit le jour et organisa l'aide aux ouvriers. Geremek y vit la réalisation de son idée du rapprochement entre les travailleurs et les intellectuels.³

Entre 1978 et 1981, le professeur donna des cours dans le cadre de [l'université itinérante](#). L'enseignement clandestin dans les appartements et les églises portait sur les matières interdites par le pouvoir, telles que l'histoire non-marxiste ou la littérature. Son engagement auprès de l'opposition freina la carrière académique de Geremek. Il n'obtint le titre professoral qu'en 1989. On lui autorisa un seul séjour à l'étranger, au Woodrow Wilson International Center⁴ en 1978. Ses publications furent rares. Deux livres furent d'abord publiés en France⁵ et en Italie⁶, avant de l'être en Pologne.

En août 1980, la grève éclata dans les chantiers navals à Gdańsk. Avec Tadeusz Mazowiecki, intellectuel catholique et futur premier ministre du premier gouvernement indépendant du pouvoir communiste, Geremek apporta une lettre de soutien aux grévistes, signée par d'éminents intellectuels. Lech Wałęsa leur confia la mission de fonder une commission d'experts pour aider les ouvriers dans les négociations avec les dirigeants communistes.⁷ Devenu conseiller de Lech Wałęsa, l'universitaire vit sa vie bousculée par son engagement auprès de Solidarność. Le premier syndicat indépendant du pouvoir communiste dans le bloc communiste fut interdit le 13 décembre 1981. En vertu de la loi martiale, Bronisław Geremek se retrouva alors enfermé pendant plus d'un an dans un centre d'internement. Emprisonné plus brièvement une deuxième fois en 1983, il fut amnistié et retrouva la liberté.

Andrei Sakharov, Elena Bonner, Danuta Wałęsa, François Mitterrand, Lech Wałęsa et Bronisław Geremek



Source : La Fondation Bronisław Geremek. Photo prise à l'occasion du 40ème anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme, Paris, décembre 1988.

De la table ronde à la Diète

La loi martiale n'eut pas raison de l'esprit de liberté en Pologne même si le pays s'enfonçait dans une crise économique et politique. Affaibli par les nouvelles grèves, le pouvoir communiste accepta de négocier avec les représentants de l'opposition et de l'église catholique. Dans un contexte de tensions et de menace potentielle du côté du voisin soviétique, Bronisław Geremek fut de nouveau aux côtés de Lech Wałęsa au début de 1989 pour négocier un espace de libertés syndicales et civiques. Il en résulta les premières élections [semi-démocratiques](#) dans le bloc soviétique. Élu à la Diète parmi les premiers représentants d'une opposition au pouvoir communiste depuis la guerre, il siégea à la Commission de la réforme constitutionnelle et celle des Affaires étrangères qu'il présida jusqu'en 1997.

Fidèle à la logique de la dissidence, Geremek se prononça régulièrement en fonction de ses valeurs plutôt que de ses intérêts politiques immédiats. Dans le contexte de premières batailles politiques dans une démocratie naissante, les insinuations, l'agressivité et l'animosité croissantes envers lui furent le prix à payer.⁸ Sa candidature au poste de premier ministre échoua.

Convaincu que la place de son pays était au sein de l'UE, il exprima cet idéal à maintes occasions. Lors du débat sur la politique étrangère au parlement polonais en mai 1994, il définit l'intégration du pays au sein des [structures de l'UE](#) et de l'OTAN comme objectif principal de la [diplomatie polonaise](#) garantissant la sécurité du pays. Cet Européen de longue date souligna l'intérêt mutuel de l'élargissement de l'UE à l'Europe centrale. Pour lui, l'adhésion de la Pologne reposait sur la transition tant économique que démocratique barrant à jamais la moindre tentation autoritaire. Parmi les défis, le parlementaire mentionna les questions économiques et financières mais aussi les barrières mentales à faire tomber pour éviter le danger de l'entre soi, au lieu de chercher l'ouverture vers le monde libre basée sur la coopération.

Il vit dans le triangle de Weimar (la Pologne, l'Allemagne et la France) un mécanisme potentiel de soutien à ce processus. Il le considéra aussi comme un maillon dans la réconciliation polono-allemande si importante⁹ pour la politique étrangère et les relations de voisinage. Il rêva pour le groupe de Visegrad – constitué de la Pologne, la Tchéquie, la Slovaquie et la Hongrie – de la mission de définir une vision commune de leur politique avec les voisins de l'Est. Sa vision européenne dans laquelle la Pologne devenant un pont entre l'ouest et l'est, dépassait le cadre de l'UE.

L'intégration européenne et transatlantique de [l'Espagne](#), pays de taille et de population similaires à la Pologne, partageant la même tradition chrétienne, fut une constante inspiration pour Bronisław Geremek. Il parlait souvent avec admiration de la transition non-violente de l'Espagne du franquisme à l'adhésion à l'UE, un exemple pour la Pologne.

Diplomatie alternative

Dans les années 1980, Bronisław Geremek définit les fondements de la diplomatie polonaise en dehors de la diplomatie officielle. Cette «diplomatie alternative», qui ne remettait pas en doute la place de la Pologne dans le bloc soviétique, fut reconnue dans une certaine mesure par les autorités et appréciée également par des interlocuteurs occidentaux pour sa modération.

Après le coup militaire de décembre 1981, les diplomates et universitaires occidentaux revendiquèrent la libération de Geremek, tandis que les autorités bloquèrent sa carrière académique à de multiples reprises. Suite à sa rencontre avec le ministre des affaires étrangères britannique Geoffrey Howe en 1985, Geremek fut démis de son poste à l'Académie polonaise des sciences, qu'il réintégra en 1989.

À partir de 1985, les diplomates occidentaux inclurent les rencontres avec Bronisław Geremek ou Lech Wałęsa, simples citoyens, dans leurs visites officielles.

Les délégations de Solidarność, lors de leurs visites en Occident à la fin des années 1980, suivirent les principes de la 'diplomatie alternative' définies par Geremek et appuyèrent les demandes d'aide de la part du régime, reconnaissant la place et le rôle du parti communiste.

En 1989 et 1990, le professeur fut le principal interlocuteur de diplomates occidentaux, inquiets du développement très rapide de la situation en Pologne et du risque d'instabilité pour le bloc.

La diplomatie modérée de Geremek rencontra des réactions mitigées dans les rangs de l'opposition mais surtout, elle mit en difficulté le régime qui ne savait pas comment la contrer tant que le système politique en place ne fut pas remis en question.

Source : Patryk Pleskot, [Siła alternatywnej dyplomacji](#), Warszawa, 2010.

Engagement européen et transatlantique

Ministre des affaires étrangères de 1997 à la démission du gouvernement Buzek fin juin 2000, Bronisław Geremek s'attela à la poursuite des efforts de son pays sur le chemin vers l'adhésion à l'OTAN et à l'UE. Quelques jours à peine avant l'ouverture des négociations d'adhésion à l'UE, le ministre présenta devant le parlement [les progrès](#) sur cette voie choisie par le peuple et toutes les orientations politiques ayant gouverné la Pologne depuis 1990. Il confirma sa conviction que l'intégration européenne ne constituait pas une menace pour l'identité des pays membres mais un rempart assurant la sécurité intérieure et extérieure.

Il lui revint la tâche d'ouvrir les [négociations d'adhésion](#) de la Pologne à l'UE le 31 mars 1998. Dans sa déclaration, le ministre accentua l'adhésion de son pays aux valeurs et principes fondamentaux de l'UE, tels que le gouvernement démocratique, le respect des droits de l'homme, la société ouverte et pluraliste ainsi que le marché libre comme meilleure forme d'organisation de la société. Il confirma que la Pologne partageait ces valeurs qui trouvaient leurs racines, selon lui, dans le christianisme, ainsi que les principes d'égalité, de solidarité et de subsidiarité en tant que base de l'intégration européenne. Le ministre souligna aussi les atouts de son pays : une population jeune et bien éduquée ayant des relations positives et stables avec ses voisins de l'est. Il insista sur la nécessité d'un dialogue avec les partenaires sociaux pour une intégration européenne réussie. L'année suivante, présentant son [bilan devant le parlement](#), il exprima sa conviction qu'il fallait intensifier les efforts des négociations. Il signala l'insuffisante volonté des pays membres de l'UE d'accueillir les nouveaux pays ainsi que les stéréotypes négatifs les concernant, en particulier en ce qui concernait la mobilité des travailleurs. Cette situation exigeait, selon le ministre, des actions démontrant les aspects positifs de l'élargissement pour toutes les parties concernées.

Quelques jours auparavant, l'adhésion de la Pologne à l'OTAN, avec la Hongrie et la République tchèque, avait marqué la première expansion du bloc vers l'est. Le 12 mars 1999, le ministre Geremek déposa les protocoles de l'adhésion de la Pologne à [l'OTAN](#) en présence de la secrétaire d'État Madeleine Albright, elle-même d'origine tchèque, lors d'une cérémonie officielle à la Truman Library à Kansas City dans le Missouri. Ce fut la première étape permettant à la Pologne de s'extraire de la zone grise entre l'Occident et la Russie, et l'aboutissement du plaidoyer en faveur de sa place légitime dans la famille des démocraties occidentales, dans le [monde libre](#). Dans la même logique, il fonda avec Madeleine Albright la [Communauté des démocraties](#) lors de la conférence ministérielle de Varsovie en 2000, où 106 pays signèrent la [Déclaration de Varsovie](#) pour la transition vers des régimes démocratiques et leur consolidation dans le monde.

Docteur *honoris causa*

L'université François Rabelais à Tours fut probablement la première à attribuer à Geremek le titre *Docteur honoris causa* en 1982 quand le professeur était encore emprisonné.* Le titre lui fut également attribué entre autres par l'université Jagiellonne de Cracovie – la plus ancienne en Pologne, celle de Bologne – la plus ancienne en Europe, ou Columbia University de New York.

* Voir la note de bas de page 8.

Engagement académique

La perspective historique acquise grâce à ses recherches lui permit de prendre de la hauteur pour son analyse¹⁰ de la vie politique – malgré ses engagements politiques, il donnait encore cours en 1992 et 1993. Il fut le deuxième Polonais, après le grand poète [Adam Mickiewicz](#), à tenir une chaire au Collège de France. Sa leçon inaugurale en 1993 portait sur «L'histoire sociale : exclusions et solidarité».

En 2002, l'ex-ministre devint titulaire de la [chaire de civilisation européenne](#) au Collège d'Europe à [Natolin](#), près de Varsovie. Il contribua au développement du second campus du Collège d'Europe après Bruges, où se forme une partie des élites européennes, dès 1992. Il y inaugura l'analyse de l'intégration européenne dans un contexte historique et l'approche anthropologique et sociale, et une vision d'Europe étendue vers l'est. En 2011, après la mort du professeur, le Parlement européen

renomma ce cursus la «Chaire PE-Geremek de civilisation européenne» à sa mémoire. Le [Prix Bronisław Geremek](#) fut créé pour distinguer une publication d'excellence sur la civilisation et l'histoire européennes.

Entre 2006 et 2008, Geremek fut président de la [Fondation Jean Monnet pour l'Europe](#) siégeant à Lausanne. La Fondation publia des textes de ses conférences sur l'UE dans un de ses [Cahiers rouges](#).

Eurodéputé

La Pologne étant devenue un pays membre de l'UE le 1 mai 2004, Bronisław Geremek fut [élu](#) le 13 juin 2004 parmi [54 membres](#) polonais du Parlement européen. Il rejoignit les rangs de l'Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ALDE) et siégea dans les [commissions](#) des affaires constitutionnelles et des affaires étrangères, et à la délégation UE-Russie.

Sa popularité et son engagement profond et de longue date pour l'intégration européenne en firent un [candidat](#) à la fonction de président du Parlement. Il obtint un score de 208 voix, dépassant les voix de son groupe (88) et de celui de Verts (44). Suite aux négociations internes entre les groupes politiques, et à cause de ses positions jugées conservatrices et de son soutien à la guerre en Irak, il perdit face au candidat socialiste, Josep Borrell (388 voix). «Je rêve d'une Europe basée sur la solidarité et la justice» déclara-t-il dans son [discours électoral](#) en se prononçant pour «une Europe de plus en plus unie». Il voulait que le Parlement européen devienne «un forum de débat stratégique», «une communauté de nations et de citoyens, car l'Europe doit sa grandeur aux nations qui la composent. Nous devons apprendre à vivre ensemble si nous souhaitons remplir notre rôle». Comme dans la politique polonaise, au niveau européen également, l'attitude morale prévalait sur ses positions politiques, l'amenant parfois à prendre des positions difficilement conciliables, l'opposant au nationalisme et la xénophobie tout en mettant en exergue les sentiments nationaux.¹¹

Toujours actif, l'eurodéputé Geremek adressa avec d'autres députés des déclarations écrites aux institutions européennes et aux États membres pour défendre des causes telles que: [l'éradication de la pauvreté](#) en Europe, le fondement d'un modèle social européen plus juste, la signature par tous les pays membres de la [Charte des droits fondamentaux](#) qui reflète les valeurs sociales européennes, une union de [politique étrangère](#), de sécurité et de défense, l'anniversaire du [17 septembre 1939](#), comme élément de la mémoire collective.

Dans ce dernier texte, co-écrit avec quatre autres eurodéputés, l'historien invita «les institutions de l'UE et les États membres à veiller à ce que ces faits dramatiques (l'invasion le 17 septembre 1939 de la Pologne par l'armée soviétique, consécutive à celle par l'Allemagne nazie) trouvent leur place dans la mémoire collective de l'Europe et déclare qu'un lien européen permanent fondé sur la réconciliation des nations et le respect de la liberté ne peut se nourrir que de la vérité de ce qui s'est passé dans l'histoire de l'Europe au XXe siècle».

En septembre 2005, avec un groupe de députés européens, il initia une résolution sur le 25^e anniversaire de [Solidarność](#). Ce texte fit le lien entre le combat des ouvriers polonais et la chute du rideau de fer ouvrant la voie à l'unification de l'Europe autour de valeurs de liberté et solidarité. L'eurodéputé reprit le sujet en 2007 lors du débat au Parlement européen sur le risque de [fermeture des chantiers navals](#) à Gdańsk. Rappelant que ce lieu «représente la mémoire et un témoignage du fait que la solidarité sociale est une des valeurs fondatrices de l'Union européenne», il demanda que la Commission européenne reconsidère sa recommandation qui mettait en danger de fermeture ce lieu d'importance historique.

L'eurodéputé resta engagé pour une Pologne ouverte et libérale dans l'interprétation de son histoire. En avril 2007, avec Tadeusz Mazowiecki, Geremek s'opposa à [la loi de lustration](#), une procédure visant à éloigner de la vie politique des personnes ayant coopéré avec les services secrets communistes. S'y étant déjà soumis en 1997, Geremek dénonça l'instauration de cette «police de la mémoire» qui «désarme le citoyen en face de campagnes de calomnies, en affaiblissant la protection légale de ses droits». Selon la nouvelle procédure, ce refus l'aurait privé de son mandat d'eurodéputé. Face à ce risque, un [débat](#) eut lieu au Parlement européen où les eurodéputés se

mobilisèrent en [sa défense](#). Le Tribunal constitutionnel déclara [inconstitutionnels](#) des éléments de la procédure, mettant ainsi fin à une vive polémique.

Le 13 juillet 2008, Bronisław Geremek perdit la vie dans un accident de route en Pologne alors qu'il se rendait à Bruxelles pour poursuivre ses occupations au Parlement européen. En avril 2009, [l'agora Bronisław Geremek](#) fut inaugurée au Parlement européen à Strasbourg.

Geremek – penseur européen

Il n'est pas possible de dissocier le chercheur en histoire médiévale et en civilisation européenne, du conseiller de Lech Wałęsa, du ministre des affaires étrangères ou de l'eurodéputé. Cet «amateur en politique»¹² utilisa ses recherches et des méthodes scientifiques dans les fonctions et rôles qu'il assumait. Sa contribution intellectuelle et sa pensée européenne furent reconnues lors de la présidence belge du Conseil quand le premier ministre belge Guy Verhofstadt l'invita parmi cinq personnalités européennes, '[le comité de sages](#)', à participer à la rédaction de la [Déclaration de Laeken](#) sur l'avenir de l'UE.

Son analyse du système institutionnel européen fut enrichie par [les leçons](#) du partage de la Pologne entre les trois puissances voisines. Geremek rappelait volontiers que le *liberum veto*, donc le principe de l'unanimité, fut parmi les facteurs à l'origine de l'effondrement de la Pologne-Lituanie, une monarchie puissante jusqu'au XVIIIe siècle. Il en tira des parallèles avec l'exigence de [l'unanimité](#) dans certaines décisions au sein de l'UE, en démontrant le risque de blocage décisionnel et d'affaiblissement de la démocratie.

Geremek partagea ses réflexions historiques lors d'une audition devant [l'Assemblée nationale](#) consacrée aux questions mémorielles, en juin 2008, trois semaines seulement avant son accident mortel. Tout en évoquant les dérives d'instrumentalisation politique de l'histoire, le professeur Geremek souligna l'importance des commémorations et de la création de lieux historiques, de monuments, pour le travail de la mémoire collective. Dans le cas de l'intégration européenne, il s'agissait de la [réunification des mémoires](#) qu'il considéra beaucoup plus difficile que l'unification économique et administrative. Les mémoires s'opposent : celle du carnage des tranchées de Verdun à celle de l'indépendance retrouvée à la fin de la Première Guerre mondiale par les pays d'Europe centrale. La Seconde Guerre mondiale présente des disparités de mémoires encore plus grandes, renforcées par presque 50 ans de séparation du continent par le Rideau de fer. Tout en évoquant les racines spirituelles communes au Moyen Âge, le spécialiste de l'époque y voit aussi le noyau de développement divergent. Il trouva aussi des parallèles avec la Renaissance et l'époque des Lumières qui enraccina l'Europe dans l'humanisme et la raison. Ainsi la dignité de l'homme et la spiritualité furent deux axes de pensée essentiels de l'UE.

Selon Geremek, des manuels d'histoire communs et le travail des historiens pourraient remédier au problème de l'opposition des mémoires, puisque «[la mémoire collective](#) est le résultat d'une éducation, d'un choix, d'une orientation politique, idéologique». Il regretta que les traités européens n'évoquent aucunement le soutien à la «culture européenne dans son aspect unitaire» dans la «crainte que l'unification européenne ne se fasse au détriment des spécificités nationales». Il y voyait «un danger de dérive nationaliste, qui fait écho aux dérives nationalistes et aux tentations de patriotisme économique dans certains anciens pays-membres de l'Union».

L'historien contesta la déclaration faussement attribuée à Jean Monnet : «si je devais recommencer, je commencerais par la [culture](#)».¹³ Une tentative d'unifier des peuples meurtris par la guerre aurait été vouée à l'échec quelques années à peine après sa fin. Il jugea que seulement dans les années 2000, le moment était venu de donner à l'UE sa dimension politique et culturelle, suite à l'intégration économique. Dans cette perspective, il disait: «Après avoir fait l'Europe, nous devons faire maintenant les Européens. Sinon, nous risquons de la perdre»¹⁴ paraphrasant Massimo d'Azeglio à

Bronisław Geremek avec Simone Veil



Source : [Archives du Parlement européen](#). Photo prise au Parlement européen, Strasbourg, février 2007.

propos de l'unification d'Italie. Il rêva que «l'on ne considère pas l'UE comme l'œuvre de chefs comptables. L'Union européenne doit faire une place aux poètes de la vie, aux philosophes, aux citoyens. C'est là où je vois le rôle du Parlement », et que le Parlement européen soit central à la création d'un espace public européen.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Bronisław Geremek, *Rozmowy polskie 1988-2008*, Universitas, 2015.

Bronisław Geremek, *Une voix en Europe*, Fondation Jean Monnet pour l'Europe et Centre de recherches européennes, 2009.

NOTES DE FIN

¹ B. Geremek, «Le plan Marshall et l'intégration européenne», Communication prononcée à Paris, le 13 juin 2007, dans «B Geremek. Une voix en Europe», Fondation Jean Monnet pour l'Europe et Centre de recherches européennes, 2009, p.36.

² A. Dulphy, Ch. Manigand, «[Bronisław Geremek](#)», dans *Histoire@Politique*, 2008/3 (n° 6), p. 13.

³ idem.

⁴ A. Friszke, «[Bronisława Geremka droga do wolnej Polski](#)», *Więź*, 6 marca 2017.

⁵ B. Geremek, *La Potence ou la pitié : l'Europe et les pauvres du Moyen Âge à nos jours*, Gallimard, 1987, [[Litość i szubienica. Dzieje nędzy i miłosierdzia](#), Czytelnik, 1989].

⁶ B. Geremek, *La stirpe di Caino : l'immagine dei vagabondi e dei poveri nelle letterature europee dal 15. al 17. secolo*, Il Saggiatore, 1988, [[Świat „opery żebraczej](#). Obraz włóczęgów i nędzarzy w literaturze europejskiej XV–XVII wieku, Państwowy Instytut Wydawniczy, 1989].

⁷ J. Głazewski, «[Wstęp](#), Bronisław Geremek i etyka zaangażowania politycznego », dans Bronisław Geremek, *Rozmowy polskie 1988-2008*, Fundacja Centrum im. prof. Bronisława Geremka et Towarzystwo Autorów i Wydawców Prac Naukowych UNIVERSITAS, Kraków 2015, pp. 11-30.

⁸ P. Pleskot, «[Siła alternatywnej dyplomacji](#). Polityka zagraniczna „Solidarności” w latach osiemdziesiątych – rola Bronisława Geremka”, in: Bronisław Geremek. Ojciec polskiego liberalizmu, Warszawa 2010, pp. 85–97.

⁹ J. Tepli, «[Interes państwa i narodu](#)», dans „Bronisław Geremek. Rozmowy polskie 1988-2008”, Fundacja Centrum im. prof. Bronisława Geremka et Towarzystwo Autorów i Wydawców Prac Naukowych UNIVERSITAS, Kraków 2015, pp. 183-187.

¹⁰ A. Michnik, «[Wcielenia Bronisława Geremka](#)», dans *Głos w Europie*, Fondation Jean Monnet pour l'Europe et Centre de recherches européennes, 2009.

¹¹ J. Żakowski red., *Rok 1989. Geremek opowiada. Żakowski pyta*, Agora SA, Warszawa 2008, pp. 420-421.

¹² A. Dulphy, Ch Manigand, *ibid.*

¹³ B. Geremek «[Thinking about Europe as a Community](#)», dans *What holds Europe Together?*, Krzysztof Michalski editor, Central European University, 2006, pp. 5-12.

¹⁴ B. Geremek, «L'Europe en crise», Préface de l'ouvrage *Visions d'Europe*, Odile Jacob, 2007.

L'auteur remercie la [Fondation Bronisław Geremek](#), et en particulier M. Wojciech Białożyty, pour un inspirant échange d'idées et l'accès aux archives photographiques.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ ET DROITS D'AUTEUR

Ce document a été préparé à l'attention des Membres et du personnel du Parlement européen comme documentation de référence pour les aider dans leur travail parlementaire. Le contenu du document est de la seule responsabilité de l'auteur et les avis qui y sont exprimés ne reflètent pas nécessairement la position officielle du Parlement.

Reproduction et traduction autorisées, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source et information préalable avec envoi d'une copie au Parlement européen.

© Union européenne, 2021.

Crédits photo: © Union européenne ; PE.

eprs@ep.europa.eu (contact)

www.eprs.ep.parl.union.eu (intranet)

www.europarl.europa.eu/thinktank (internet)

<http://epthinktank.eu> (blog)

